



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent du commerce international**

---

CIIT • NUMÉRO 068 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mercredi 20 mars 2013**

**Président**

**L'honorable Rob Merrifield**



## Comité permanent du commerce international

Le mercredi 20 mars 2013

• (1535)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC)):** La séance est ouverte.

Je demanderais aux députés de s'asseoir afin que nous puissions poursuivre notre emballante étude des avantages dont bénéficierait le Canada s'il devenait membre à part entière de l'Alliance du Pacifique. Nous y participons en ce moment à titre d'observateurs. Nous avons amorcé l'étude au cours de notre dernière séance.

Nous accueillons aujourd'hui l'ambassadeur Lloreda Ricaurte. Je vous remercie de votre présence. Vous êtes l'ambassadeur de la Colombie, et nous sommes assurément favorables à l'accord commercial bilatéral que nos deux pays ont conclu. De plus, nous sommes impatients d'entendre ce que vous avez à dire au comité concernant le potentiel de l'Alliance du Pacifique.

Cela étant dit, nous allons écouter le bref exposé que vous avez prévu de donner, puis nous passerons aux séries de questions. Allez-y.

**Son Excellence monsieur Nicolás Lloreda Ricaurte (ambassadeur, Ambassade de la Colombie):** Monsieur le président, chers membres du comité, je suis heureux d'être ici, et je vous remercie infiniment de votre invitation.

Je vais m'efforcer d'être bref, car je sais que vous avez quelques questions à me poser. Je sais également que vous connaissez fort bien l'Alliance du Pacifique et que vous avez déjà entendu l'un de nos ambassadeurs.

J'ai préparé une déclaration écrite, dont je vous ai remis des copies, mais j'aimerais prendre quelques minutes pour la lire.

La Colombie continue de maintenir un rendement économique très remarquable. Au cours des 10 dernières années, son économie a connu une croissance annuelle moyenne de 4,5 p. 100. Cela a entraîné des changements dans notre pays qui sont les bienvenus.

Au cours des dix dernières années, la taille de notre économie a doublé. Il s'ensuit que notre classe moyenne, qui englobait auparavant 16 p. 100 de nos citoyens, comprend maintenant 30 p. 100 d'entre eux, et que nous avons finalement commencé à réduire la pauvreté. En 2012, la Colombie a attiré un nombre record d'investissements étrangers qui totalisaient plus de 16,5 milliards de dollars, et cela est imputable à la continuité de ses politiques économiques, à l'accroissement de sa sécurité accrue et à la stabilité de son système juridique.

Après avoir connu une période très difficile, la Colombie est maintenant largement perçue comme une économie naissante et un chef de file régional. Comment sommes-nous parvenus à ce résultat?

Plusieurs raisons très fondamentales expliquent cette transformation.

Premièrement, nous avons, bien entendu, continué de mettre en oeuvre des politiques économiques saines, notamment en maintenant une banque centrale indépendante qui s'emploie à contrôler l'inflation, en planifiant prudemment nos dépenses publiques et en gérant notre dette de manière responsable. Comme vous le savez, la Colombie est le seul pays d'Amérique latine à n'avoir jamais cessé de rembourser sa dette. De plus, des renseignements économiques transparents sont accessibles, étant donné que notre gouvernement insiste pour que les chiffres et les statistiques liés au gouvernement et à sa gestion du budget soient fournis ouvertement. Cela permet aux marchés financiers et aux investisseurs d'évaluer le rendement économique du pays à partir de données exactes.

Les autres motifs qui expliquent la transformation de la Colombie sont liés à l'attention que nous avons prêtée à la sécurité et à l'amélioration des programmes d'inclusion sociale.

En ce qui concerne la sécurité, après avoir vécu une vague de violence sans précédent, de la fin des années 1990 à 2004, le gouvernement a été en mesure de repousser les insurgés jusque dans les régions les plus reculées du pays et de réduire leur nombre de plus de la moitié, grâce aux grands sacrifices que les Colombiens ont consentis et à l'aide généreuse que les États-Unis et d'autres pays lui ont apportée.

Le gouvernement a repris le contrôle du territoire et a mis en oeuvre des programmes sociaux cruciaux qui apportent une aide aux membres les plus démunis de la société, une aide qui fait l'objet d'une surveillance. Ces programmes, qui sont vérifiés soigneusement et qui comprennent des mesures d'incitation comme des transferts conditionnels visant à encourager la fréquentation scolaire et la prévention en matière de santé, ont été couronnés de succès. Ils ont permis à 1,2 million de Colombiens de sortir de leur situation d'extrême pauvreté au cours de la dernière année seulement.

À mesure que l'économie de la Colombie continue de croître, nous constatons que l'exploitation minière, les services financiers, l'immobilier, les affaires et le commerce sont les secteurs les plus prometteurs. Pendant que la cote de crédit que les agences de notation nous attribuent augmente, le taux d'inflation demeure stable à 2 p. 100, le taux de chômage continue de régresser — bien que plus lentement que nous le souhaiterions —, et bon nombre de nos exportations et de nos importations s'accroissent considérablement.

Depuis leur établissement officiel en 1953, les relations entre la Colombie et le Canada sont très constructives. Toutefois, avec l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange le 15 août 2011, elles ont entamé une nouvelle phase stratégique. Au cours des 18 premiers mois de l'entente, la présence canadienne sur le marché colombien s'est accrue. Dans la dernière année seulement, ses exportations ont augmenté de plus de 19 p. 100 et ont totalisé pour la première fois plus d'un milliard de dollars. De plus, les investissements du Canada, notamment dans les services financiers ou le secteur minier ou énergétique, ont considérablement augmenté. Selon la banque centrale de Colombie, les investissements étrangers directs du Canada en Colombie ont totalisé 1,5 milliard de dollars au cours des 10 dernières années. De plus, les fleurs fraîches, le sucre, le textile et les vêtements sont les principaux produits colombiens que nous exportons vers le Canada et dont les quantités augmentent substantiellement. En revanche, les produits que le Canada exporte principalement et dont les quantités croissent sont les céréales, la machinerie industrielle et les véhicules.

La Colombie croit fermement aux vertus du libre-échange en tant que moyen de promouvoir les emplois et de favoriser la croissance économique. Nous avons foi en la libre entreprise, nous protégeons les investissements, et nous nous employons à assurer la sécurité de tous les ressortissants canadiens et de tous les étrangers sur notre territoire, tout en respectant profondément les droits de la personne.

Comme dans toute bonne relation, il arrive que des problèmes surviennent et qu'ils exigent une attention particulière. Bien que nous progressions à de nombreux égards, selon nous, il faudra que nous consacrons beaucoup plus de temps et d'efforts à faciliter l'entrée des visiteurs colombiens au Canada. Si cette question s'améliorait, notre commerce, notre tourisme et nos investissements bilatéraux augmenteraient. Nous sommes convaincus que, si nous travaillons ensemble à résoudre ce problème, comme nous l'avons fait pour régler de nombreux problèmes avec de proches alliés, nous serons en mesure de faire grandement avancer cet enjeu, sans compromettre la sécurité et les politiques de l'un ou l'autre de nos pays.

L'Alliance du Pacifique date d'il y a seulement deux ans. Elle a été créée à Lima, en avril 2011, pour favoriser l'intégration commerciale et économique de ses membres. Elle cherche à faire fonction de zone d'investissement et d'échanges commerciaux et à garantir la circulation libre et complète des produits, des services, des capitaux et des personnes. En ce sens, elle va plus loin que les accords de libre-échange traditionnels qui, habituellement, visent uniquement les services et les produits.

Comme vous le savez, l'alliance regroupe la Colombie, le Mexique, le Chili et le Pérou et découle des affinités que partagent ces quatre pays latino-américains à l'égard d'enjeux comme l'importance de la primauté du droit, l'économie de marché et l'ouverture aux investissements étrangers. Ces pays partagent aussi l'objectif d'accroître leurs échanges commerciaux et d'approfondir leurs relations avec la région de l'Asie-Pacifique sur le plan politique et économique.

Les quatre pays ont déjà négocié des accords de libre-échange entre eux ainsi qu'avec des pays tiers comme le Canada, les États-Unis et le Costa Rica. Les quatre pays membres de l'alliance ont une population globale d'environ 260 millions de personnes et un revenu moyen par habitant d'approximativement 13 000 \$ US. Ensemble, la Colombie, le Mexique et le Pérou contribuent pour la moitié du commerce international de notre région — soit des exportations de 534 milliards de dollars et des importations de 520 milliards de dollars — et bénéficient d'investissements étrangers directs s'élevant

à 48 milliards de dollars en moyenne. On prévoit que les membres de l'alliance connaîtront une croissance de 3,5 à 5 p. 100 cette année.

Il se peut que, dans les années à venir, l'alliance intègre d'autres économies régionales. C'est une occasion rêvée de tirer parti de la croissance stable de ces économies. Ses objectifs sont les suivants: créer une zone d'intégration profonde et autoriser graduellement la libre circulation des produits, des services, des capitaux et des personnes; favoriser davantage la croissance, le développement et la compétitivité des économies de l'alliance; et devenir un programme d'intégration politique, commerciale et économique lancé à l'assaut de la planète, en général, et de la région de l'Asie-Pacifique, en particulier.

L'alliance a élaboré un programme dynamique et exhaustif qui repose sur les importantes réalisations de ses membres en matière de libéralisation du commerce. Par exemple, les organismes de promotion des exportations de chacun des pays membres entreprendront de nouveaux projets conjoints, et les pays membres collaboreront plus étroitement dans le domaine de la recherche sur les changements climatiques et de la mobilité des étudiants, et assoupliront les mesures qui s'appliquent aux travailleurs migrants.

La hiérarchie de l'alliance est très simple. Elle prévoit un sommet pour ses dirigeants, un conseil des ministres des Affaires étrangères et du Commerce international, un groupe de haut niveau qui est composé, en réalité, des vice-ministres des Affaires étrangères et du Commerce international, et des groupes techniques qui examineront les questions liées aux services, à la coopération, aux communications, aux enjeux institutionnels, au commerce, à l'intégration, à la propriété intellectuelle et aux marchés publics.

Comment la Colombie perçoit-elle l'Alliance du Pacifique? Elle la considère comme un mécanisme très pratique doté de très peu d'institutions. Elle ne cherche nullement à restreindre les initiatives d'intégration qui sont déjà en place dans la région. Au contraire, elle complète et favorise la création d'idées afin d'améliorer les possibilités d'intégration et de contribuer à renforcer les relations économiques et commerciales. Ses processus sont ouverts et font participer d'autres États. De plus, selon l'accord-cadre, les pays tiers peuvent participer à l'alliance à titre d'observateurs ou d'invités spéciaux.

La Colombie désire avoir accès à un programme qui lui permet d'accentuer ses investissements et ses échanges commerciaux avec les pays de sa région qui partagent ses valeurs, son engagement et sa façon d'envisager l'avenir sur le plan économique. L'alliance permet à la Colombie d'accéder à quelques-uns des marchés les plus dynamiques de la région de l'Asie-Pacifique.

La consolidation de l'Alliance du Pacifique favorisera une intégration plus profonde qui ne se limitera pas aux produits et aux services. En harmonisant les règlements des quatre pays, on éliminera de nombreux obstacles inutiles. Par conséquent, le marché de l'alliance s'agrandira et ses règlements communs attireront de nombreux autres investissements étrangers. Ainsi, la région en entier pourra accroître sa croissance et réduire sa pauvreté et son taux de chômage.

La Colombie assumera la présidence intérimaire de l'alliance au cours de son sommet qui aura lieu à Cali, en Colombie, le 23 mai. Il s'agira du septième sommet des dirigeants organisé depuis le 28 avril 2011.

À l'heure actuelle, l'alliance compte sept pays membres ayant un statut d'observateurs, à savoir l'Australie, le Canada, le Costa Rica, l'Espagne, le Guatemala, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Panama et l'Uruguay. Le Costa Rica et le Panama ont déclaré clairement leur intention de devenir des membres à part entière de l'alliance.

• (1540)

J'aimerais simplement mentionner deux développements récents ayant trait à l'Alliance du Pacifique. Premièrement, en novembre dernier, le Mexique a annoncé que, conformément à une entente négociée au Chili, les ressortissants de la Colombie et du Pérou qui se rendent au Mexique pour un séjour de 180 jours ou moins à des fins non commerciales n'auront plus besoin d'obtenir un visa. Cela représente un très grand progrès. Cela signifie que nos consulats et nos autorités de l'immigration travaillent beaucoup plus étroitement et autorisent les gens à circuler librement.

Deuxièmement, nous avons lancé notre programme de mobilité étudiante qui prévoit que chaque pays membre accordera initialement 100 bourses d'études. Pendant la deuxième moitié de cette année, chaque pays membre devra accorder 50 bourses à des étudiants doués, afin qu'ils puissent poursuivre leurs études dans les établissements d'enseignement des pays membres.

Je tiens à conclure ma déclaration en disant que nous nous employons à finir cette année de supprimer les droits de douane sur 90 p. 100 de nos produits et que ceux sur les autres 10 p. 100 seront éliminés graduellement sur un maximum de sept ans, qui doit être fixé d'un commun accord d'ici mai 2013. C'est notre intention, et cela devrait se produire en mai, à Cali.

Je pense que c'est à peu près tout, et je vous invite à poser des questions. Merci.

• (1545)

**Le président:** Très bien. Nous vous sommes assurément reconnaissants de votre exposé et de l'occasion que vous nous donnez d'entendre vos points de vue.

Nous aurons maintenant l'occasion de poser des questions, en commençant par M. Davies.

Monsieur, je vous cède la parole pendant sept minutes.

**M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD):** Merci, monsieur le président.

Votre Excellence, je vous remercie d'être venu aujourd'hui.

Je veux commencer par aborder la question suivante. Nous avons déjà entendu dire — et vous l'avez répété aujourd'hui — que vous prévoyez avoir éliminé les droits de douane sur 90 p. 100 des produits, d'ici la fin du mois. Si le Canada se joignait aux négociations après la suppression de ces droits de douane — nous ne faisons qu'observer les négociations en ce moment —, aurions-nous l'occasion de négocier ces droits de douane, ou serions-nous forcés d'accepter également de les supprimer sur les produits canadiens qui correspondent aux produits en franchise de douane?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** Je crains que cette question dépasse mes compétences. Ce que je peux vous dire...

**M. Don Davies:** Les miennes aussi.

**Des voix:** Oh, oh!

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** ...c'est que, si le Canada décide d'adhérer à l'alliance, il devra s'asseoir à la table des négociations, comme il le fait pour le partenariat transpacifique et d'autres initiatives de ce genre, et déterminer ce qu'il peut obtenir ou non.

**M. Don Davies:** D'accord. Donc, nous ne sommes pas certains à cet égard. C'est de bonne guerre.

Je veux vous interroger à propos de l'intégration. Vous avez dit que vous cherchiez à négocier un accord qui ne se limiterait pas aux produits et aux services. Bien entendu, nous savons que le Canada a récemment conclu un accord commercial avec la Colombie — il y a 18 mois seulement; en août 2011 pour être précis. J'en conclus que ces investissements ne sont pas prévus par l'accord commercial, ou que nous n'avons pas signé un APIE avec la Colombie? Est-ce exact

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** Non, un chapitre du document traite de la protection des investissements. J'ai dit que l'Alliance du Pacifique ne se limitait pas au libre-échange des produits et des services — et je n'ai pas mentionné les investissements ou, si je l'ai fait, je voulais dire que l'Alliance du Pacifique prévoit également l'intégration des capitaux et la libre circulation des personnes... Ce sont les troisième et quatrième droits, lorsque l'on parle de commercer et qu'on s'efforce non seulement d'autoriser certains services, ce que les ALE typiques prévoient, mais aussi d'intégrer les capitaux. Cet aspect concerne les banques, l'intégration des bourses et la circulation des personnes.

**M. Don Davies:** C'est ce que je voulais aborder.

À titre de précision, notre accord commercial avec la Colombie aborde déjà de la façon habituelle les biens, les services et les investissements. Vous avez parlé d'une intégration accrue, et vous venez d'en donner des exemples. En plus de ce qui est déjà inclus dans notre accord de libre-échange, j'aimerais que vous nous parliez des aspects qui seraient, selon vous, davantage intégrés entre le Canada et la Colombie.

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** Je ne peux pas parler du Canada, parce que votre pays a décidé de n'être qu'observateur pour l'instant. Vous pouvez assister aux réunions. Si le ministre des Affaires étrangères s'y présente, il peut y assister, il peut prendre la parole, mais il ne peut pas participer aux négociations.

**M. Don Davies:** Je vais poser ma question autrement, monsieur l'ambassadeur. Selon vous, quels sont les autres aspects qui pourraient faire l'objet d'une intégration accrue, en plus des biens, des services et des investissements?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** L'un des aspects clés serait l'harmonisation des règles; ce n'est pas la même chose que la reconnaissance des règles. Si nous harmonisons les règles et que nous avons les mêmes processus pour bon nombre de biens et de services, votre marché devient immédiatement beaucoup plus intéressant. Vous n'avez pas besoin de préparer des biens seulement pour le marché colombien; tout ce que vous produisez — peu importe où vous le faites — sera exporté dans les marchés mexicain, chilien, péruvien et colombien.

**M. Don Davies:** Pourriez-vous nous aider à comprendre cette harmonisation des règles? J'aimerais avoir une idée des secteurs qui seraient visés.

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** Il s'agit de la majorité des secteurs de l'économie: la vente de biens, l'étiquetage, les services financiers et les divers enjeux qui émergent d'un plus gros marché, tant et aussi longtemps que nous continuons d'aller de l'avant.

**M. Don Davies:** Je vois. Merci.

L'alliance proposée se veut un bloc commercial pluraliste. Nous assistons récemment à la prolifération de négociations commerciales bilatérales et plurilatérales, ce que certains qualifient de bol de spaghetti d'accords commerciaux.

Les détracteurs soutiennent que nous créons ainsi un système commercial complexe, inefficace, contradictoire et déroutant. Quelqu'un a mentionné que l'emploi le plus complexe dans le monde sera celui d'agent des douanes, parce que l'employé devra essayer de déterminer les biens et les services qui s'appliquent selon le pays ou le bloc commercial d'où proviennent les biens qui entrent au pays.

La plupart des économistes conviennent que ce dont nous avons vraiment besoin ou ce que nous devrions viser est un système mondial fondé sur des règles qui met l'accent sur la croissance, le développement durable et l'élimination de la pauvreté grâce à une approche multilatérale à laquelle participent les 159 membres de l'OMC.

Votre Excellence, quelle position votre gouvernement a-t-il adoptée en ce qui a trait à une approche multilatérale en matière d'échanges commerciaux?

• (1550)

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** Il y a bien des années, je me souviens d'avoir lu à l'université les propos de M. Bhagwati et d'avoir lu au sujet de l'importance d'adopter une approche internationale. Je ne suis pas économiste, mais tout économiste vous expliquera qu'une approche multilatérale, en théorie — et c'est le problème —, modifie le mouvement des échanges commerciaux, et tout le monde en profite.

Cependant, le problème est que, selon la Colombie, même si nous sommes membres de l'OMC et que nous tenons beaucoup à cette organisation, nous ne considérons pas que la situation progresse suffisamment rapidement. Nous ne savons pas combien de temps il faudra pour conclure le cycle de Doha, qui dure depuis 12 ou 13 ans. Si jamais le projet se concrétise — la Colombie était là au début de ce cycle et du cycle d'Uruguay, et il a fallu un certain temps —, nous en ferons partie.

Nous sommes de fervents partisans de la libéralisation du commerce multilatéral. Dans l'intervalle, il faut percer de nouveaux marchés et il faut rendre notre propre marché plus concurrentiel.

**M. Don Davies:** Je m'inquiète qu'il s'agisse d'un effet Pygmalion. À mesure que les pays admettent que le cycle de Doha est bloqué et investissent leurs ressources dans des négociations bilatérales et multilatérales et n'accordent plus de temps aux pourparlers multilatéraux, ces derniers n'ont pas lieu.

La Colombie a-t-elle une politique officielle en matière de multilatéralisme?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** La Colombie croit au multilatéralisme. Elle est membre de l'OMC. Nous y avons une mission très bien établie. Notre gouvernement est prêt à aller de l'avant dans ce cycle. Nous avons seulement l'impression que ce ne sera pas demain la veille, mais nous espérons certainement que ce soit le cas.

**M. Don Davies:** Je vais vous poser une brève question que j'ai également posée à l'ambassadeur du Pérou.

Des négociations concernant le partenariat transpacifique sont en cours. Quatre des cinq pays dont il est question, y compris le Canada, siègent déjà à la table de négociations d'un bloc commercial de la région du Pacifique. Je présume que ce sont exactement les mêmes enjeux qui y sont abordés.

Voyez-vous une redondance entre l'Alliance du Pacifique et le partenariat transpacifique? Pourriez-vous nous expliquer ce qui différencie le partenariat transpacifique de votre bloc commercial, soit l'Alliance du Pacifique?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** D'entrée de jeu, la Colombie n'est pas membre du partenariat transpacifique, mais je crois qu'il existe une différence considérable.

La différence importante est que le partenariat transpacifique est un processus continu. Je sais que le Canada et le Mexique s'y sont récemment joints. Lorsque le projet se concrétisera — je suis certain que ce sera le cas —, j'ai l'impression que ce sera une zone de libre-échange en ce qui a trait aux biens, aux services et aux investissements. L'accord n'ira pas plus loin. Il ne visera pas l'harmonisation des règles. Il ne cherchera pas à créer un grand marché commun. Voilà une différence.

L'autre est que nous n'en faisons pas partie.

**Le président:** Monsieur Keddy.

**M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur l'ambassadeur. C'est toujours un plaisir d'accueillir des Colombiens au comité. Nous avons longuement discuté en comité de l'accord de libre-échange bilatéral avec la Colombie. Ce fut un processus long et tortueux par moment, mais nous y sommes parvenus.

Donc, félicitations. Je vous félicite également de votre affectation.

J'ai deux ou trois questions qui me viennent à l'esprit. Premièrement, je crois qu'il faut dire quelques mots au sujet de ce qui se passe avec le cycle de Doha. Ce n'est pas vraiment que les autres pays ont eu une prophétie autoréalisatrice au cours du cycle de Doha; c'est tout simplement que les négociations à cet égard étaient rendues complètement au point mort. En réalité, bon nombre des économies émergentes qui participaient au cycle de Doha sont devenues des économies arrivées à maturité, mais elles voulaient continuer d'être traitées comme des économies émergentes, parce que le cycle de Doha accordait de grands avantages à ce type de pays.

Il s'est avéré impossible de trouver un terrain d'entente entre tous les membres de l'OMC. Je suis d'accord avec vous que ce serait formidable, si c'était possible, de relancer les pourparlers, mais je n'ai pas l'impression que cela se fera à court terme. C'est ce qui a forcé les pays comme la Colombie et le Canada à établir d'abord des relations bilatérales, puis à forger des relations commerciales plus solides; nous cherchons à contrebalancer certains des autres accords.

Si vous comparez l'Alliance du Pacifique au partenariat transpacifique, ce dernier est beaucoup plus imposant, mais je présume que les négociations y seront beaucoup plus difficiles. J'ai lu des commentaires dans le journal qui sous-entendaient que les négociations pourraient aboutir l'an prochain. Je crois que c'est un objectif ambitieux; j'en serais ravi, mais c'est tout de même ambitieux. À l'opposé, nous avons l'exemple de l'Alliance du Pacifique; si tous les pays s'y joignaient, nous serions la huitième économie en importance dans le monde.

Cela présente d'énormes avantages pour le Canada. Nous aurions des échanges commerciaux avec de nombreux partenaires commerciaux traditionnels, mais il s'agit de partenaires avec lesquels nous avons déjà des accords bilatéraux. Nous avons déjà réglé un grand nombre d'obstacles dans le cadre de ces accords. Il va donc de soi que l'adoption d'un accord plurilatéral sera avantageuse pour la Colombie et le Canada.

Selon vous, quels sont les plus grands avantages de l'Alliance du Pacifique pour la Colombie?

•(1555)

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** Merci.

Je crois que la Colombie cherche depuis un certain temps une initiative à laquelle participent des pays qui partagent certaines valeurs, dont la primauté du droit, un libre marché, une intégration accrue et une harmonisation des règles en vue de favoriser et de stimuler les investissements étrangers. Nous l'avons trouvé dans l'Alliance du Pacifique. Nous avons découvert que le Pérou, le Chili et le Mexique partagent ces valeurs et veulent aller de l'avant. Il y a un bon nombre de choses dans lesquelles nous croyons et que nous voulons accomplir ensemble. Cela présente un énorme avantage, et je m'excuse de me répéter, mais l'objectif n'est pas seulement d'aborder les biens et les services comme dans un accord de libre-échange typique. Nous voulons une intégration accrue.

**M. Gerald Keddy:** Vous avez mentionné des statistiques au début, et je crois qu'elles méritent d'être répétées. La Colombie a connu une croissance moyenne de l'ordre de 4,5 p. 100 au cours de la dernière décennie, ce qui n'est rien de moins que remarquable, et c'est sans parler que vous avez augmenté votre classe moyenne. Vous l'avez doublée; elle est passée de 16 à 30 p. 100.

Je dois vous dire que lorsque le comité a réalisé son étude sur la Colombie et qu'il s'est rendu à Bogota et ailleurs en Colombie, ce n'était honnêtement pas du tout sécuritaire d'y voyager à l'époque. Les FARC avaient pris le contrôle de grandes régions du pays. Au cours des négociations de notre accord bilatéral, la situation a changé; vous êtes libres de vous déplacer. Je dois vous en féliciter.

Donnez-moi une seconde, monsieur le président.

C'est lié à votre respect de la primauté du droit, à votre longue tradition en matière de magistrature et à votre maintien, en dépit des nombreuses critiques, d'une force de police et d'une armée actives et professionnelles.

À mon avis, la possibilité pour le Canada d'accroître ses échanges commerciaux avec la Colombie au-delà de l'accord bilatéral en vue de possiblement faire partie du huitième bloc commercial en importance dans le monde est formidable.

Si les députés de l'opposition appuyaient cette initiative, je peux vous dire qu'ils nous critiqueraient si l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, par exemple, en faisaient déjà partie. Nous avons l'occasion inouïe d'être les premiers et de collaborer avec des partenaires aux vues similaires dans notre intérêt à tous.

Il peut faire un commentaire.

**Le président:** Je vous laisse faire un commentaire, si vous le désirez.

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** Merci de vos bons mots.

En tant que Colombien, je peux vous avouer que j'ai souvent cru que la Colombie ne réussirait jamais à se sortir de la situation terrible dans laquelle elle se trouvait. Chaque jour, je suis heureux et étonné que nous ayons été en mesure de surmonter des obstacles très difficiles, dont la violence, le respect des droits de la personne et le contrôle du territoire. Nous avons réussi à changer la donne et à faire en sorte que tous les Colombiens visent un objectif commun.

Merci beaucoup de vos bons mots.

**Le président:** Nous allons maintenant savoir si c'est tout à fait vrai. La parole est à l'opposition.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Allez-y, monsieur Easter.

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur l'ambassadeur. Nous voudrions également vous féliciter de votre succès; notre style ne sera pas aussi fleuri que celui du secrétaire parlementaire.

Nous avons déjà signé un accord de libre-échange avec la Colombie, et le gouvernement nous le présentait comme étant la solution. Or, nous examinons maintenant l'Alliance du Pacifique. Pourriez-vous me dire comment cette alliance fonctionnerait? Comme je l'ai mentionné, un accord de libre-échange devait être la solution. Nous allions accroître notre PIB, notre richesse et nos échanges commerciaux. Ce n'est pas ce qui s'est passé au Canada. Nous nous rendons compte que les résultats de nos accords de libre-échange ne sont pas à la hauteur des promesses que nous ont faites de nombreux gouvernements.

En fait, nous avons connu un déficit commercial au cours de 10 des 12 derniers mois. Notre secteur manufacturier est en déclin au pays. Il y a un problème.

Pourquoi pensez-vous que la soi-disant Alliance du Pacifique sera beaucoup plus profitable que le présent accord de libre-échange? Comment cela fonctionnerait-il?

•(1600)

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricourte:** Merci, monsieur Easter.

Mes commentaires ne porteront pas sur le Canada. Je vais parler de la Colombie, qui a signé et mis en oeuvre de nombreux accords de libre-échange, dont certains avaient à quelques égards — par exemple, nous recevrons beaucoup d'investissements étrangers, mais nos exportations dans ces pays n'augmenteront peut-être pas au même rythme que nos importations... Pourquoi? Cela s'explique, parce que nous avons des tarifs douaniers plus élevés. Donc, lorsque nos tarifs ont diminué, il était évident que le pays qui avait des tarifs douaniers plus bas n'en tirerait pas autant de profit.

Je sais que le Canada a accru de 19 p. 100 ses exportations en Colombie en un an. C'est considérable, d'autant plus que nous achetons des biens comme de la machinerie industrielle et des véhicules. Ce sont des biens qui produisent beaucoup de valeur ajoutée et d'emplois.

Notre accord a été utile particulièrement en ce qui concerne les exportations, mais mon point est que l'alliance n'est pas qu'un simple accord de libre-échange. C'est beaucoup plus. Cela concerne vraiment des pays qui partagent des valeurs, qui croient en des principes fondamentaux et qui veulent harmoniser les règles en vue de créer un plus gros marché.

Comme vous le savez, lorsqu'il est question de la libéralisation des échanges commerciaux, ce sont les biens qui arrivent en premier. Il y a aussi les services, les capitaux d'investissement, les biens et la main-d'oeuvre. On pourrait dire que l'Union européenne est le seul exemple d'une initiative qui a réussi à libéraliser les capitaux et la main-d'oeuvre à certains égards, mais tout économiste vous dira que l'harmonisation des règles fait tomber beaucoup de barrières et fait naître beaucoup de possibilités.

Dans le cas de la Colombie et de l'Alliance du Pacifique, nous avons déjà des accords de libre-échange avec le Mexique, le Pérou et le Chili avant de nous lancer dans cette initiative. Nous la considérons comme un accord qui permet une plus grande intégration. À nos yeux, il ne s'agit pas d'un simple accord de libre-échange.

**L'hon. Wayne Easter:** J'essaie de comprendre ce qu'est l'Alliance du Pacifique. Considérez-vous que ce que propose l'initiative en ce qui a trait aux échanges, au commerce et aux investissements ressemble à l'Union européenne?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricarte:** Non. J'ai mentionné l'exemple de l'Union européenne, parce qu'il s'agit d'un processus dans lequel il y a eu une certaine intégration à l'égard d'autres aspects.

L'Alliance du Pacifique est ce que ses membres décident qu'elle est, à savoir un cadre en vue d'explorer un projet commun avec l'Asie dans le but d'intégrer davantage les économies, parce qu'elles partagent les mêmes valeurs. C'est très important pour la Colombie, parce que ce sont tous des marchés importants pour nous.

**L'hon. Wayne Easter:** Il est presque aussi difficile de soutirer des réponses de vous que du gouvernement.

**Le président:** Non, non, je pense que les réponses sont bonnes.

**L'hon. Wayne Easter:** Si l'on se fie à la documentation que nous avons ici, les investissements directs du Canada en Colombie se chiffrent à 1,685 milliard \$. Est-ce principalement dans le secteur minier? Où se trouve cet investissement canadien en Colombie? Pensez-vous que nous devrions l'accroître et, le cas échéant, comment?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricarte:** Les mines et les services financiers sont des secteurs clés. Un certain nombre d'entreprises canadiennes ont acheté des parts minoritaires et majoritaires dans certaines institutions financières et envisagent de le faire dans d'autres. À part les mines, beaucoup d'entités canadiennes sont présentes dans le secteur des services financiers. Le secteur minier est réellement celui où il y a le plus d'investissements.

Il y a quelques semaines, j'étais à Bogota, et l'ambassadeur canadien recevait quelques personnes. Il m'a invité et il m'a emmené dans une pièce où il m'a montré une carte de la Colombie, divisée en ce que nous appelons des États, et dans chaque État, il y avait un drapeau canadien parce qu'il y a au moins une entreprise canadienne qui explore le pays. L'attention que le Canada accorde au secteur minier colombien est très significatif et important. Je pense que la Colombie n'était pas un pays minier, car nous ne contrôlions pas les territoires. Cependant, une très grande partie du territoire est maintenant explorée. Nous apprenons de cette expérience. Nous avons beaucoup de chance de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement canadien. Par exemple, nous avons emmené notre vice-ministre des mines à Sudbury il y a quelques jours. Nous travaillons ensemble afin de mener des activités minières responsables. Je pense que les Canadiens peuvent être de très bons partenaires à cet égard.

•(1605)

**L'hon. Wayne Easter:** Merci, monsieur l'ambassadeur.

**Le président:** Merci beaucoup. Voilà pourquoi je pense que l'opposition libérale a voté en faveur de l'accord de libre-échange de Colombie. Il lui a fallu du temps, mais elle a fini par le faire.

Allez-y, monsieur Shipley, la parole est à vous.

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci.

Monsieur l'ambassadeur, c'est toujours un honneur lorsqu'un dignitaire vient nous parler de son pays et des avantages et valeurs en évolution, notamment en Colombie.

Il y a un peu plus d'un an, j'ai eu l'occasion de visiter votre pays. J'étais à Medellín, et c'était incroyable. Lorsque nous sommes allés à l'hôtel, nous avons regardé pour voir s'il était sécurisé. Nous avons

jeté un coup d'oeil pour vérifier toutes les choses qu'on nous avait dites il n'y a pas bien des années. On m'a dit que si nous étions venus à cet hôtel il y a deux ans, nous aurions vu des gardes armés près de l'entrée. Pendant les quelques jours où nous étions là, nous avons eu l'occasion de discuter de notre accord de libre-échange. Et nous n'avons pas vu un seul garde armé. Je félicite votre pays d'avoir su maîtriser la situation. On a essayé de cataloguer la Colombie comme un pays aux taux de violence et de criminalité élevés. Vous avez été capables de le comprendre et de bien gérer la situation. Je vous en félicite.

L'une des choses que le Canada fait, et veut faire, est d'être présent en Amérique latine. Nous parlons actuellement de l'Alliance du Pacifique formée de quatre pays, soit la Colombie, le Chili, le Pérou et le Mexique. J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'adhésion potentielle du Canada à cette alliance. Cela rehausserait sa visibilité en Amérique latine. Selon vous, est-ce à l'avantage du Canada?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricarte:** Je pense qu'il revient au Canada de décider s'il veut abandonner son statut d'observateur en faveur d'un engagement plus concret. Je pense qu'il a été bon pour la Colombie et l'Amérique latine que le Canada se tourne récemment vers l'Amérique latine. Nous sommes voisins et nous apprécions la présence du Canada. Le Canada a eu une position indépendante face à bien des questions en Amérique latine, par exemple la coopération en matière de droits de la personne. Les Colombiens accordent de l'importance à bien des initiatives canadiennes. J'espère que le Canada accordera une plus grande attention à ses voisins en Amérique latine. Il y a bien des choses que nous faisons maintenant ensemble, comme la sécurité régionale dans le dossier de la répression des drogues et la collaboration dans les Caraïbes. Il y a beaucoup de dossiers que nous pouvons toujours explorer et faire avancer. Pour ce qui est du changement de statut, c'est à vous qu'il revient de décider.

**M. Bev Shipley:** Manifestement, nous sommes intéressés, car c'est la raison d'être de ces discussions.

J'ai été impressionné. Vous avez dit que le taux de croissance de votre économie a doublé en 10 ans. Si j'ai bien compris, les exportations canadiennes en Colombie avaient augmenté de 19 p. 100 il y a un an, contrairement à ce que le député d'en face disait. Vous avez aussi parlé de votre classe moyenne et du nombre croissant de personnes qui en font partie.

Lorsque des accords de libre-échange sont conclus — et nous en avons parlé —, ils aident à stimuler l'économie. Selon vous, l'accord de libre-échange que nous avons signé avec la Colombie a-t-il profité à votre économie et rehaussé vos niveaux de vie?

Si c'est le cas — et vous pouvez répondre par oui ou par non —, quelle est, selon vous, l'incidence que l'alliance commerciale a sur l'économie et le même type de situation?

•(1610)

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricarte:** Oui, comme il était ministre du Commerce il y a 20 ans, notre président a toujours été en faveur du libre-échange. Il y croit fermement. En fait, il a fait pression pour que soit conclu le premier accord de libre-échange exhaustif avec nos voisins le Venezuela, le Pérou, l'Équateur et la Bolivie.

La vraie consolidation de la Communauté andine s'est faite sous son égide comme ministre du Commerce il y a plus de 20 ans. Je m'en souviens parce que j'ai été son adjoint, et il n'a jamais hésité. Il a été ministre des Finances; il a été ministre de la Défense; il a toujours cru que la libre-échange est un élément très important. Ce n'est pas le seul. Dans le cas de la Colombie — et de tout pays qui a des politiques qui lui sont propres —, le secret de la croissance réside dans la sécurité, dans le libre-échange, dans l'ouverture de notre économie, et dans les programmes d'inclusion sociale, car il y a ceux qui ne profiteront pas seulement du libre-échange et ceux qui ont besoin d'aide pour rejoindre la classe moyenne, et c'est ce que nous essayons de faire, travailler avec tous ces éléments réunis.

**M. Bev Shipley:** Je vous en félicite.

Passons à l'agriculture. Deux choses pour lesquelles le Canada est renommé — parmi tant d'autres, bien honnêtement — sont ses ressources naturelles et son agriculture. Nous sommes reconnus dans le monde entier pour la qualité des produits non seulement que nous cultivons et produisons, mais aussi pour notre génétique et notre bétail. En Colombie, nous avons eu une bonne discussion au sujet des lentilles et de certaines de ces cultures. Alors que nous nous apprêtons à devenir membre à part entière de l'Alliance du Pacifique, quelle serait l'incidence sur l'Alliance de la présence du Canada et des ressources qu'il apporterait, c'est-à-dire celles dont je viens de parler? Ou y ont-ils droit, au titre des accords de libre-échange que nous avons déjà conclus?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** Nous estimons, et c'est ce que mon expérience m'a appris, que dans chaque accord de libre-échange, les produits agricoles sont toujours les plus délicats. Prenez n'importe quel pays, et c'est toujours la catégorie à laquelle on ne veut pas toucher, à l'exception des produits agricoles que le pays estime vraiment devoir exporter, car il a beaucoup à offrir.

Alors ce sont tous des points très délicats. Si vous prenez l'accord de libre-échange Canada-Colombie et l'accord de libre-échange États-Unis-Colombie, il y a des catégories de produits agricoles qui sont éliminées graduellement sur de plus longues périodes, comme 10 ou 12 ans, car elles soulèvent des questions très sensibles au plan politique. Je ne peux me prononcer sur une question en particulier. Encore une fois, ces éléments s'inscrivent dans des négociations complètes, alors il faut les voir ainsi.

**M. Bev Shipley:** Monsieur l'ambassadeur, merci de nous accorder votre temps.

**Le président:** Monsieur Morin.

**M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD):** Merci, monsieur l'ambassadeur, d'être ici, et je m'excuse d'être arrivé avec quelques minutes de retard.

J'ai entendu dire que l'alliance couvrirait un large éventail de questions, comme le mouvement des gens d'affaires et la facilitation de l'immigration, dont la coopération policière et douanière.

Quels types de changements envisagez-vous dans cet éventail de questions? Quels changements aimeriez-vous voir ou à quels dossiers voudriez-vous voir le Canada participer comme le font les quatre pays membres, par exemple?

•(1615)

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** Oui, merci d'avoir posé la question.

Comme je l'ai mentionné dans mes remarques liminaires, et j'essaierai d'être bref, c'est une question à laquelle nous estimons que la Colombie et le Canada peuvent vraiment travailler beaucoup plus étroitement. Nous ne voulons pas mettre en péril toute politique

canadienne en matière de sécurité et d'immigration, mais nous avons constaté avec d'autres partenaires — par exemple les États-Unis —, que nous avons sensiblement amélioré nos exigences en matière d'immigration et facilité le mouvement des gens d'affaires, des touristes et des étudiants vers les États-Unis en travaillant étroitement avec les autorités. Nous l'avons fait en reconnaissant nos systèmes de sécurité et en les comprenant, et en les améliorant ensemble, nous pouvons bien travailler. Je pense que c'est un dossier auquel la Colombie et le Canada ont besoin de beaucoup plus s'attacher.

**M. Marc-André Morin:** Pourriez-vous m'expliquer la différence qu'il y a entre l'alliance et les traités en vigueur comme Mercosur et la Communauté andine?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** Oui. C'est une très bonne question, et une qui n'est pas simple.

C'est difficile d'y répondre parce que j'ai travaillé à la Communauté andine il y a de nombreuses années. J'étais à Lima et j'y ai passé quelques années. À l'époque, la Communauté andine était un exemple d'intégration. Nous avons réussi à multiplier les échanges commerciaux avec nos partenaires pendant une période relativement courte. Une fois que nous avons levé les barrières et commencé à harmoniser les règles, le commerce avec nos partenaires a augmenté de façon spectaculaire. Cependant, ce n'est plus le cas. Il existe malheureusement un certain nombre de barrières qui entravent les échanges commerciaux au sein de la Communauté andine. C'est un bloc d'intégration régionale qui traverse une période relativement difficile à certains égards. Comme vous le savez, certains pays s'y sont joints et d'autres l'ont quitté.

Mercosur est un bloc important. Il a l'économie la plus importante en Amérique du Sud. Je ne veux pas me prononcer sur un bloc dont la Colombie ne fait pas partie. Je pense que les initiatives dans bien des blocs d'intégration sont similaires. Nombre d'entre eux visent la libéralisation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Je pense qu'il est très important — comme c'est le cas dans l'OMC, lorsque vous vous penchez sur la question — que nous disposions de bons mécanismes de règlement des différends. Sans eux, c'est difficile pour les investisseurs et le milieu des affaires. Ils sont tous différents, mais très semblables à bien des égards.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Holder.

**M. Ed Holder (London-Ouest, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos invités d'être ici aujourd'hui. Je leur en suis gré. C'est intéressant, et je ne sais pas si vous connaissez un programme de télévision qui s'appelle *Au-delà du réel*. Il était diffusé il y a bien des années et il a été repris aujourd'hui. En gros, c'est l'histoire de quelqu'un qui rêve et qui n'est pas certain d'être dans sa réalité ou dans une autre réalité à son réveil.

Je trouve très curieux, moi qui siège à ce comité depuis mon élection il y a plusieurs années, lorsque je me remémore à quel point les membres du NPD étaient opposés à l'accord de libre-échange avec la Colombie. Ils étaient catégoriques. Ils condamnaient la Colombie, accusaient son gouvernement de commandite d'assassinats, de corruption, d'association avec les FARC, de subjugation des citoyens et des syndicats. C'était incroyablement et brutalement, même si de notre point de vue, il y avait bien des choses positives à réaliser avec la Colombie.

Mais je veux faire une fleur au Nouveau Parti démocratique, parce que je pense que grâce au leadership dont a fait preuve M. Davies, il semble maintenant qu'ils aient une approche éclairée. Et je le dis avec le plus grand des respects. Je veux vous remercier de l'approche que vous avez adoptée.

Mais maintenant je dois souligner le contraste entre cette attitude et celle de mon collègue du Parti libéral qui était très favorable à la position de la Colombie et qui le disait. Mais je l'ai entendu parlé longuement de la Colombie et des autres accords, et je me demande dans quelle position fâcheuse se trouverait maintenant le Canada sans les accords de libre-échange, car maintenant, il semble que le Parti libéral s'oppose à ce que nous levions les barrières tarifaires. Il semble s'opposer à ce que nous clarifions les règles et les dispositions relatives aux investisseurs pour les personnes qui essaient de faire des affaires en Colombie. Il s'oppose au mécanisme de règlement des différends, et il doit y être opposé, car j'entends constamment le député du troisième parti dire à quel point nous avons tort de passer ces marchés à cause des déficits commerciaux.

Je ne comprends pas. Je ne sais pas si c'est le fait d'être le troisième parti. Je le dis sans vouloir manquer de respect à qui que ce soit, mais il semble que les rôles soient renversés.

**Des voix:** Oh, oh!

• (1620)

**Le président:** Avez-vous une question?

**M. Ed Holder:** J'ai une question et elle se rapporte à votre relation au sein de l'Alliance du Pacifique. Vous avez parlé de l'importance de l'Alliance, et nous comprenons la relation du Canada avec les quatre pays avec lesquels nous traitons actuellement, et nous estimons qu'elle est conforme à l'orientation que nous voulons prendre.

Mais j'essaie de comprendre où se situe le Brésil par rapport à l'Alliance du Pacifique. Je ne l'ai pas compris lorsque nous avons accueilli l'ambassadeur du Chili — qui, selon le numéro d'aujourd'hui du magazine *Embassy* aurait dit qu'il est favorable à ce que le Canada devienne membre de l'Alliance si tel est son choix. Mais où se situe le Brésil dans tout cela?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** Monsieur Holder, j'aimerais commencer par vous remercier pour ce que vous avez dit au sujet de la Colombie et par souligner que les critiques que vous avez mentionnées ne venaient pas que du Canada. Je pense qu'elles étaient mondiales à bien des égards et que certaines d'entre elles étaient justifiées. Je crois que la Colombie avait bien des choses à régler et qu'elle en a réglé un certain nombre. Le gouvernement est conscient du fait qu'il reste du travail et des investissements à faire. C'est l'objectif et le message que notre président nous a donnés.

Je ne peux me prononcer sur la situation d'un autre pays. Nous entretenons une relation étroite et positive avec le Brésil. Mon personnel me rappelait qu'un autre secteur d'investissement canadien très important en Colombie est celui de l'infrastructure. Les Canadiens nous aident au plan de l'énergie et surtout des nouvelles initiatives gouvernementales en matière de transports. Alors bien des entreprises s'y installent, effectuent des vérifications, posent des questions, font des visites et déposent des soumissions. Une entreprise brésilienne en fait autant.

Je crois que l'ouverture économique a été très utile à la Colombie.

**M. Ed Holder:** C'est très diplomate et réfléchi. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais continuer d'insister un peu parce que cela a une incidence sur l'approche du Canada à l'endroit de Mercosur. Vous aviez raison lorsque vous parliez de l'accent que nous mettons sur l'hémisphère sud, et en particulier les Amériques. Je respecte et

j'apprécie vraiment ce que la Colombie a fait à titre de vice-présidente de ParlAmericas et je rends hommage à votre pays.

Pendant que nous choisissons l'orientation que nous voulons donner à notre pays — et je pense que nous cherchons tous à déterminer où se situe le Canada dans tout cela —, j'essaie de voir si vous imaginez que l'on pourrait inviter le Brésil à s'y joindre à un moment donné. Est-ce que l'inclusion du Brésil cadre avec le plan à long terme de l'Alliance du Pacifique? En avez-vous l'impression?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** Non. Ce que je veux dire, c'est que je l'ignore. J'ai mentionné que nous avons deux pays au statut d'observateur qui ont maintenant dit qu'ils aimeraient devenir membres à part entière.

**M. Ed Holder:** Désolé de vous interrompre, mais je sais qu'il ne me reste que quelques secondes. L'adhésion du Canada serait-elle assortie d'une condition concernant les visas? Je sais que lorsque je me suis rendu au Chili et au Costa Rica, même très récemment, cette question a été soulevée, et je sais que nous sommes attentifs, sélectifs et même douloureusement lents parfois, mais selon vous, est-ce que ce serait une condition d'adhésion?

**S.E. M. Nicolas Lloreda-Ricaurte:** Je crois que la question de la libre circulation des personnes est essentielle à l'alliance. Il faut que tous les pays qui veulent y prendre part s'attaquent à la question, d'une manière ou d'une autre. Je ne dis pas qu'il faut absolument la régler pour faire partie de l'alliance, mais elle est sur la table.

Il est clair qu'il faut s'intéresser à la libre circulation des personnes si on veut se joindre à un groupe dont les objectifs visent les biens, les services, le capital et les personnes. On ne peut éviter la question complètement. Tous les pays qui veulent se joindre à l'alliance doivent l'étudier et trouver une façon de collaborer avec les autres membres.

**Le président:** Nous vous remercions d'avoir participé à cette série de questions et au dialogue sur l'Alliance du Pacifique.

Cela étant dit, je rappelle au comité que la sonnerie retentira à 17 h 15. Nous allons donc suspendre la séance pendant deux minutes alors que notre deuxième invité, l'ambassadeur Bellina du Pérou, s'avancera, puis nous entamerons la deuxième série de questions.

Nous suspendons les travaux pendant deux minutes.

• (1625)

(Pause)

• (1625)

**Le président:** Nous reprenons les travaux.

Nous remercions l'ambassadeur du Pérou de sa présence. Nous avons hâte d'entendre votre exposé. De très bonnes questions suivront, j'en suis certain.

Monsieur, vous avez la parole.

**Son Excellence monsieur Jose Antonio Bellina Acevedo (ambassadeur, Ambassade du Pérou):** Merci, monsieur le président.

Je sais que vous manquez de temps, et je vous remercie de m'avoir invité.

[Français]

Bonjour à tous. C'est un plaisir pour moi d'être ici avec les députés. Je suis ici avec l'autorisation de mon gouvernement pour répondre aux questions que vous avez sur le Pérou et l'Alliance du Pacifique.

[Traduction]

J'aimerais faire un très court exposé sur la situation actuelle du Pérou. Vous connaîtrez donc le cadre qui régit mon pays.

L'économie péruvienne montre toujours des taux de croissance importants. Celui du PIB a atteint 6,3 p. 100 en 2012, soit l'un des plus élevés en Amérique et au monde, et celui de 2013 devrait atteindre 6,5 p. 100. Au cours de la dernière décennie, l'économie a connu la plus forte croissance du PIB de la région, et les taux d'inflation parmi les plus bas au monde. Cette croissance se fonde sur une solide position externe. Les réserves de liquidités internationales de la banque centrale du Pérou totalisent 67 milliards de dollars.

En 2012, les investissements ont représenté 26 p. 100 du PIB, et les projets d'investissement annoncés pour 2012-2013 représentent 35 milliards de dollars.

Les exportations ont presque triplé au cours de la période de 2001 à 2011. En 2011, leur valeur était de près de 46,30 milliards de dollars, soit 35,84 milliards de dollars d'exportations traditionnelles et 10,13 milliards de dollars d'exportations non traditionnelles.

La croissance constante a contribué à une réduction importante de la pauvreté au cours des 10 dernières années. Le Pérou a connu la plus grande diminution de la pauvreté de la région, dont le taux est passé de 53 p. 100 à 27 p. 100. Le Pérou est actuellement considéré à titre de pays à revenu intermédiaire, un statut qu'il n'avait pas atteint depuis les années 1950.

Ce n'est pas un miracle de Santa Rosa de Lima. Non. C'est parce qu'au cours des 20 dernières années, nous avons appliqué la même politique en matière de commerce et d'investissement. Nous faisons partie des économies les plus ouvertes au monde, et nous bénéficions d'une démocratie complète, de mesures d'application de la loi et de la capacité de travail des Péruviens. Ce n'est pas un miracle. C'est une question de travail, au sein d'une démocratie.

Au cours des dernières années, la relation entre le Pérou et le Canada a atteint un niveau élevé, principalement en raison de l'entrée en vigueur de l'accord bilatéral de libre-échange du 1<sup>er</sup> août 2009. À l'heure actuelle, le dialogue de haut niveau entre les pays est dynamique, et le programme bilatéral comprend diverses questions, notamment le développement de l'inclusion sociale, le renforcement des liens économiques et la projection vers les marchés tiers, particulièrement les marchés asiatiques.

Dans une perspective hémisphérique, les deux pays partagent des objectifs comme la bonne gouvernance et la stabilité démocratique, de même que le développement économique et social durable. Le cadre vise à établir un partenariat stratégique entre les deux pays.

Je ne ferai pas mention de toutes les visites des dernières années au Pérou, mais j'aimerais souligner la présence du gouverneur général en décembre dernier, et du ministre des Affaires étrangères en janvier...

• (1630)

**M. Roberto Rodriguez (sous-chef de mission, Ambassade du Pérou):** En février.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** En février. Et nous avons reçu la ministre d'État des Affaires étrangères,

Mme Ablonczy, et le ministre du Commerce international, M. Ed Fast; et la ministre du Travail également. Je crois que les hautes autorités des deux pays ont tenu des échanges importants. Je peux vous donner la liste si vous le voulez.

**Le président:** Je crois que vous avez également passé du temps avec le Comité sur le commerce.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Continuez.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** La nouvelle approche relative à la coopération bilatérale vise l'établissement de partenariats fondés sur les intérêts et objectifs communs — ce n'est pas une approche axée sur l'aide.

Le Pérou fait partie des 20 pays cibles de la coopération internationale canadienne, selon une décision politique du gouvernement Harper. À cette fin, 30 millions de dollars canadiens ont été octroyés et visent principalement l'élaboration de programmes portant sur le renforcement des capacités — particulièrement dans les gouvernements ruraux du Pérou —, la gestion des conflits et l'éducation pour l'emploi, entre autres.

En 2012, les échanges bilatéraux entre le Pérou et le Canada ont totalisé 3,906 milliards de dollars américains. Les principales exportations du Pérou au Canada sont les minéraux — l'or, le plomb et l'argent —, le poisson, l'huile et le café, et celles du Canada au Pérou sont le blé, les lentilles, le papier, l'équipement et les avions. Les investissements du Canada au Pérou ont totalisé près de 8 milliards de dollars et visaient principalement le secteur minier.

J'aimerais souligner que chaque année depuis la signature de l'accord de libre-échange, l'exportation des biens canadiens vers le Pérou augmente de 10 à 25 p. 100.

D'autres domaines sont visés par le programme bilatéral: la défense et la sécurité, l'immigration, les affaires multilatérales, le travail, l'environnement, etc. Nous visons des objectifs communs comme l'établissement d'une alliance économique, qui respecterait évidemment le cadre de l'accord de libre-échange.

Le Pérou reconnaît les mesures prises par le gouvernement canadien pour favoriser la croissance économique et le développement social dans les pays partenaires qui misent sur un secteur extractif important et qui partagent les valeurs du Canada, comme la gouvernance démocratique, les droits de la personne et l'inclusion sociale.

Le gouvernement péruvien avait fait part de sa volonté d'établir un bureau de l'Institut canadien international pour les industries extractives et le développement de l'Université de la Colombie-Britannique au Pérou, ce qui a été fait.

Comme vous le savez, l'Alliance du Pacifique a été confirmée par la déclaration de Lima, signée par les présidents du Pérou, du Chili, de la Colombie et du Mexique le 28 avril 2001.

J'aimerais souligner qu'il s'agissait d'une initiative péruvienne.

L'alliance vise principalement à réaliser les quatre libertés fondamentales d'un marché commun: la libre circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes.

Les accords de libre-échange bilatéraux constituent une solide base de négociation entre les pays membres, qui s'engagent fermement à promouvoir les régimes démocratiques, la règle du droit et le commerce international.

Vous avez ici des diapositives qui montrent comment...

• (1635)

**Le président:** Oui, nous les avons vues.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** L'Alliance du Pacifique est une plate-forme visant à favoriser la croissance économique, la compétitivité, l'intégration et la coopération efficace entre les pays membres.

La Colombie, le Chili, le Mexique et le Pérou voient dans l'alliance un mécanisme efficace pour promouvoir la croissance économique, le développement des économies ouvertes, la diversification des marchés et l'investissement dans l'innovation technologique. En ce sens, l'alliance occupe une place prioritaire dans les politiques étrangères de ces pays.

Devant la crise économique et financière mondiale, l'alliance encourage le recours aux économies ouvertes et à la revitalisation du commerce international pour promouvoir la croissance économique mondiale. Les quatre pays membres montrent déjà une croissance économique constante dans un panorama financier diversifié. L'alliance pourrait donc être une plate-forme de coopération économique dans les régions de l'Amérique latine, du Pacifique et de l'Asie-Pacifique.

Les pays membres de l'alliance comptent 205 millions de personnes. Leur PIB combiné est de 1,88 billion de dollars américains, ce qui représente plus de 35 p. 100 du PIB de toute l'Amérique latine. La moitié des exportations de la région proviennent de ces quatre pays. Selon les données mondiales de 2011, les économies de l'Alliance du Pacifique étaient en 10<sup>e</sup> place après celles de l'Italie et de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

La promotion des régimes démocratiques, la règle du droit et le commerce international constituent les engagements principaux de l'Alliance du Pacifique, et sont maintenant considérés à titre de force motrice de sa croissance économique. Les pays membres font partie des économies les plus ouvertes et des démocraties les plus stables au monde. L'alliance comprend quatre des économies les plus dynamiques du bassin du Pacifique de l'Amérique latine et qui connaissent parfaitement la région de l'Asie-Pacifique.

Élément essentiel de l'alliance, la coopération s'exerce dans divers domaines tels que la libre circulation des personnes, la sécurité publique, les changements climatiques, les changements pédagogiques, l'intégration des principaux marchés, l'établissement de bureaux diplomatiques et commerciaux conjoints, l'interconnexion électrique et physique. C'est donc plus qu'un accord commercial; c'est un projet d'intégration complet.

Le Pérou appuie le Canada à titre de pays observateur et il soutient pleinement sa candidature à titre de membre à part entière de l'alliance, mais il devra franchir de nombreuses étapes pour ce faire. À l'heure actuelle, les membres observateurs sont le Costa Rica, le Panama, le Canada, l'Uruguay, l'Espagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et le Guatemala.

Pour le Pérou, l'Alliance du Pacifique représente un moyen de promouvoir la croissance économique et l'inclusion sociale, et non

un bloc idéologique. Elle vise à renforcer tous les efforts d'intégration régionaux. Le Pérou se réjouit du fait que le Canada songe pour la première fois à se joindre à un processus d'intégration latino-américain.

Enfin, la place de choix qu'occupe le Canada dans les Amériques et le fait qu'il ait signé un accord commercial avec les quatre membres de l'alliance lui donnent un avantage sur les autres pays observateurs. L'Alliance du Pacifique vise un processus d'intégration ambitieux qui va au-delà du renforcement des liens en matière de commerce et d'investissement entre les économies les plus ouvertes et les plus dynamiques de la région. Dans ce contexte, le dialogue politique, la coopération et la libre circulation des personnes constituent les facteurs clés du processus.

Du point de vue interrégional, le développement économique et social durable est l'objectif principal de l'alliance. Du point de vue international, l'objectif principal consiste à renforcer l'économie de blocs dans les marchés de l'Asie-Pacifique. Le Canada fait part pour la première fois de son intérêt à se joindre à un bloc d'intégration latino-américain. Ce pourrait être un premier pas vers une meilleure connaissance du pays à l'égard de l'Amérique latine et vers une intégration concrète et efficace dans la région.

• (1640)

Merci beaucoup, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup. Merci pour votre témoignage.

Monsieur Davies, les questions commenceront avec vous.

**M. Don Davies:** Merci, monsieur le président.

Merci, Votre Excellence, d'avoir pris le temps de venir ici aujourd'hui.

Je veux vous lire un passage des notes du département d'État américain, datant du mois d'août 2012. Voici comment on y décrit le Pérou:

Deux décennies de politiques macroéconomiques axées sur la croissance se sont traduites par un développement économique sans précédent, une inflation modeste, une cote élevée de solvabilité au chapitre de la dette nationale et une baisse marquée de la pauvreté. Mais de nombreux problèmes persistent. Plus de la moitié de la population continue de vivre dans la pauvreté, la culture illégale du coca et la production de cocaïne augmentent, et les conflits sociaux à propos des ressources naturelles et de la façon de matérialiser une croissance inclusive et responsable sur le plan environnemental constituent des enjeux de taille. La réduction continue de la pauvreté restera névralgique pour la matérialisation d'une croissance de cet acabit.

Bien sûr, je félicite votre pays pour les progrès accomplis, mais il semble qu'il reste d'importants défis à relever.

À cet égard, deux questions me viennent à l'esprit. D'abord, au cours des deux dernières décennies, est-ce que la répartition des richesses dans votre pays a permis de réduire les écarts entre riches et pauvres ou si ces écarts ont augmenté comme cela a été le cas, je crois, au Canada?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Merci pour votre question.

Je crois que les choses ont énormément changé au Pérou depuis les années 1950. À l'heure actuelle, le Pérou fait partie des pays à revenu moyen. Ce n'est pas nous qui le disons; ce sont les statistiques et l'ONU.

C'est entendu qu'il y a beaucoup à faire. Presque 25 p. 100 de la population vit dans les terres hautes des Andes. Les habitants de ces régions vivent là depuis des milliers et des milliers d'années et ils veulent préserver leur mode de vie. Si vous allez les voir avec l'exemple d'un cadre occidental en tête, vous allez être déçus en constatant que ces gens n'ont pas l'électricité, que des petits hameaux de 1 000 ou 2 000 âmes n'ont pas l'eau courante. Dans la région andine, il y a plus de 22 000 hameaux de moins de 1 000 personnes. Comment croyez-vous qu'il sera possible dans un pays comme le nôtre d'avoir toutes ces commodités? Ce sera très difficile; il faudra beaucoup de temps et beaucoup d'argent.

**M. Don Davies:** Merci.

Étant donné que mon temps est limité, je resterai sur cette question. Je cherche des précisions sur la façon dont la richesse est répartie. Selon vous, est-ce que le partage de la richesse s'est fait de façon plus équitable ou si la tendance va plutôt à l'inverse?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Oui, car le revenu de 60 p. 100 de la population a augmenté, mais il faut tenir compte des zones. C'est pourquoi je souligne que c'est très difficile. Nous parlons des terres hautes. Nous parlons de la région côtière, des grandes villes, de la forêt amazonienne. Nous sommes un pays très contrasté.

**M. Don Davies:** Je vois.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Peut-être que les pauvres resteront dans les terres hautes des Andes. C'est le 25 p. 100 dont je parlais tantôt. Mais le gouvernement se focalise actuellement sur ces peuples. Il a deux objectifs: l'inclusion sociale et l'éducation.

**M. Don Davies:** Pouvons-nous parler d'environnement maintenant, puisque vous en avez parlé à propos des changements climatiques? L'une de mes préoccupations — et le passage du département d'État y faisait allusion — est le fait que la matérialisation d'une croissance responsable sur le plan environnemental s'accompagne de défis de taille, pas seulement pour le Pérou, mais aussi pour le Canada et, je le crois, pour tous les pays du monde.

Comment croyez-vous que l'Alliance du Pacifique s'intéressera au resserrement des normes environnementales? Nous avons parlé de commerce et d'argent, de biens et de services, mais beaucoup d'entre nous — surtout de notre côté de la Chambre — considèrent que l'environnement constitue un aspect névralgique de l'économie. En fait, je dis que l'environnement est l'économie. Sans lui, sans le sol, l'air et l'eau, bref, sans ces ressources de base, il n'y a pas d'activité économique. Comment voyez-vous l'Alliance du Pacifique s'attaquer à cette question? Croyez-vous que l'environnement fasse partie de cet accord, et que tous les membres de l'Alliance du Pacifique se mettront officiellement d'accord pour améliorer leurs réglementations en la matière?

• (1645)

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Merci pour votre question.

Habituellement, les pays d'Amérique latine ont une position assez uniforme à l'égard de l'environnement, qui varie peu de l'un à l'autre. Le Pérou et le Brésil se partagent la forêt amazonienne. Il y a bien sûr plusieurs autres pays qui en ont une petite parcelle, mais en gros, la forêt est à l'intérieur des frontières du Pérou et du Brésil. Nous devons préserver cet air pour le monde entier. Tout le monde répète sans arrêt que c'est le poumon du monde entier.

**M. Don Davies:** C'est le poumon de la planète.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** C'est très difficile, surtout avec l'agriculture qui prend de plus en plus de place et ainsi de suite. Il y a aussi des problèmes liés aux champs de pétrole et aux gisements miniers, même si cela n'est pas le plus grand problème au Pérou. Au Pérou, ce sont les activités minières illégales qui sont le principal problème. L'État n'exerce aucun contrôle, et les sociétés commencent à se servir des rivières et à causer des problèmes.

Ce qu'il importe de retenir ici, c'est que les pays d'Amérique latine pourront avoir des objectifs communs avec certains autres pays, comme le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, par exemple. Dans ce contexte, ce sera beaucoup plus facile pour nous de nous doter d'un cadre environnemental de bonne tenue.

**M. Don Davies:** La question de l'environnement a-t-elle fait l'objet d'un débat à l'Alliance du Pacifique?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Oui, bien sûr.

**M. Don Davies:** Dans les échanges à ce jour? Y a-t-il un chapitre qui y est consacré?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Oui, il vient tout juste d'y avoir une discussion à ce sujet entre nos quatre pays — la Colombie, le Pérou, le Chili et le Mexique —, car nous voulions partager nos expériences respectives au sujet des mines et des champs pétrolifères. Nous avons tous plus ou moins le même cadre juridique, bien qu'il soit plus rigoureux chez certains.

**M. Don Davies:** Attendu que l'Amazone est une région d'une telle importance, non seulement pour l'Amérique du Sud, mais, comme vous l'avez dit, pour le monde entier, pouvez-vous nous dire, monsieur l'ambassadeur, si le Pérou est sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie en ce qui concerne la protection de la forêt amazonienne? Pouvez-vous nous brosser un portrait de ce qui se passe chez vous à cet égard?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Je crois que, depuis 10 ans, nous naviguons beaucoup mieux qu'auparavant. Par exemple, nous avons cette loi sur la consultation préliminaire auprès des indigènes de l'Amazonie. C'est cette consultation qui décidera si tel projet minier, pétrolier ou gazier pourra aller de l'avant. Nous travaillons là-dessus, et ce n'est pas facile. Il est parfois difficile de manoeuvrer, car il y a plus de personnes dont il faut tenir compte.

Nous marquons des points. À preuve, presque 35 p. 100 de la portion péruvienne de la forêt amazonienne est protégée. Toute activité est interdite dans ce secteur. Par exemple, dans la Madre de Dios, qui est l'une des plus grandes régions de l'Amazonie, il y a une zone protégée de la taille de la Belgique où il n'y a aucune activité destructrice. Nous savons que la région renferme du pétrole, de l'or et bien d'autres choses encore, mais le gouvernement a décidé que c'était une zone protégée. C'est la même chose dans le nord du pays, près de la frontière colombienne, dans une zone appelée Pacaya-Samiria. C'est une autre très très vaste zone protégée.

Nous essayons de faire de notre mieux. Nous savons que nous pouvons nous améliorer, mais c'est tout de même mieux qu'avant. Nos efforts vont en ce sens.

**Le président:** Nous sommes heureux de l'entendre. Cela ressemble à la province la plus verte du Canada, l'Alberta, et aux parcs nationaux que nous avons là-bas.

Monsieur Cannan.

**L'hon. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, Votre Excellence, ainsi qu'à vos distingués collaborateurs, d'être venus témoigner aujourd'hui, et de donner la chance aux membres de notre comité d'en apprendre davantage sur cette très intéressante Alliance du Pacifique.

Nous savons que le Canada aura toujours son plus grand partenaire commercial, les États-Unis. Nous cherchons néanmoins, par le biais de notre stratégie mondiale en matière de commerce, à accroître nos entrées sur les marchés. Nous avons conclu une entente avec le Pérou, en 2009, qui comprenait des dispositions sur l'environnement et la main-d'oeuvre.

En ce qui nous concerne — et j'abonde dans le même sens —, nous avons toujours été d'avis qu'il fallait rechercher un équilibre entre l'économie et l'environnement, et nous croyons qu'il est important que les deux fonctionnent ensemble. Nous ne les voyons pas comme s'excluant mutuellement, mais plutôt le contraire: l'un et l'autre peuvent fonctionner en harmonie pour soutenir l'existence d'une société forte et durable.

Je vous remercie, vous et vos partenaires, d'avoir mis cette Alliance du Pacifique à l'ordre du jour.

Voici ma première question. Serait-il profitable pour le Pérou que le Canada se joigne à l'Alliance du Pacifique?

• (1650)

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Je ne suis pas un expert en économie ou en commerce. Je suis un diplomate typique attaché aux affaires politiques, un diplomate de carrière, et j'ai environ 35 ans de métier. Je tiens à dire que l'Alliance du Pacifique est axée sur les Amériques, et qu'elle permet un processus d'intégration en profondeur auquel le commerce et l'investissement participent, mais sans en être les seules composantes. Le dialogue et la coopération sur le plan politique sont des éléments cruciaux de cette alliance, comme l'est aussi la liberté de déplacement des personnes au sein des États membres.

Comme le Canada fait partie des Amériques, sa décision de devenir membre à part entière de l'alliance pourra aussi être interprétée comme une démarche politique favorable à une participation accrue aux affaires de l'hémisphère et de l'Amérique latine, et comme un souhait de jouer un rôle clé auprès de nations qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes principes que lui, tels que la démocratie et les droits de la personne.

Selon moi — et je parle ici en mon nom propre —, le fait de devenir membre de l'alliance est un défi posé au Canada. J'espère qu'il décidera, au final, de s'intégrer pleinement aux Amériques. L'Alliance du Pacifique est l'ouverture qui ajoute de la valeur à cette démarche. Voilà ma réponse à votre question, monsieur.

**L'hon. Ron Cannan:** Nous avons beaucoup progressé jusqu'à présent. Y a-t-il davantage de possibilités qui s'offrent à nos deux pays pour accroître leurs échanges? Vous avez entendu les discussions précédentes sur l'Organisation mondiale du commerce. Les démarches avancent à pas de tortue. Nous devons conclure ces accords commerciaux bilatéraux et régionaux.

Nous avons signé un accord bilatéral avec votre pays. Des progrès sont réalisés. Selon vous, la conclusion de cette entente donnerait-elle d'autres débouchés à nos deux pays?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Bien sûr. Le Pérou est également membre de l'Alliance et il travaille très fort dans toutes les organisations pour promouvoir le commerce. Nous avions cependant commencé à avoir beaucoup de problèmes concernant les différences entre les approches stratégiques d'autres pays. Mon collègue de la Colombie a parlé des pays andins, mais la dernière

fois, deux des quatre pays ont changé leurs politiques économiques et commerciales. Nous n'allons pas baisser les bras. La Colombie et le Pérou doivent se développer, et c'est pourquoi nous avons décidé d'envisager un autre type d'entente pour y arriver.

À l'heure actuelle, le progrès et les possibilités dans ces quatre pays sont immenses. Je pense que le Canada serait un très bon partenaire dans le cadre de ce processus.

**L'hon. Ron Cannan:** Nous avons entendu l'ambassadeur de la Colombie aujourd'hui et son homologue du Chili lundi. Je sais que vous travaillez ensemble et que vous êtes également très compétitifs sur le terrain de soccer. Il y a eu un gros match de la FIFA vendredi.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Oui, oui — on ne s'en sort pas.

**L'hon. Ron Cannan:** Ce sont les grands sujets d'actualité dans votre pays: le soccer et le premier pape d'Amérique latine. Félicitations.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Ne vous en faites pas; nous avons parlé de l'Alliance du Pacifique vendredi.

**Des voix:** Oh, oh!

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Nous avons poursuivi les discussions après le match de soccer.

**L'hon. Ron Cannan:** Ils ont retiré 90 p. 100 des tarifs, et ils pensent que l'entente sera conclue d'ici la fin du mois. Est-ce que les pourparlers sont toujours sur la bonne voie? Savez-vous où en sont les discussions entre les quatre partenaires?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** La prochaine réunion est à Cali.

**L'hon. Ron Cannan:** Les quatre partenaires de l'Alliance affirment actuellement que 90 p. 100 des tarifs seront éliminés d'ici la fin mars. Est-ce que tout se déroule comme prévu? Auront-ils besoin de plus de temps?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Je n'ai aucune information à propos de cette réunion. À l'heure actuelle, ils se penchent sur certains aspects techniques de l'entente, que les membres des délégations examineront.

Je suis persuadé qu'au cours des derniers mois, il a été très facile pour eux de s'entendre sur toutes les questions étant donné que les politiques se ressemblent plus ou moins, et que les objectifs sont les mêmes.

Dans le cadre de négociations, il faut parfois demander plus ou moins de temps. Quoi qu'il en soit, j'espère qu'ils en seront arrivés à un très bon accord avant le sommet à Cali, en Colombie.

• (1655)

**L'hon. Ron Cannan:** Ce qui veut dire que le Canada est actuellement un observateur...

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** En effet.

**L'hon. Ron Cannan:** Que devons-nous faire pour être membre à part entière? Quelle est la démarche à suivre?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** C'est un processus par étapes.

Nous sommes de très bons amis du Canada. En général, nous avisons de manière informelle votre gouvernement de tous les accords que nous concluons ou que nous nous apprêtons à conclure. C'est ainsi que nous encourageons votre pays à devenir membre. C'est très simple parce que nous avons les mêmes objectifs.

**L'hon. Ron Cannan:** Combien de temps faut-il prévoir pour devenir membre à part entière?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** C'est une excellente question parce que je sais que certains aspects posent problème parce qu'ils se concilient difficilement aux politiques du Canada, comme dans le cas de l'immigration. Nous en sommes conscients au Pérou.

Pendant la dernière conversation que nous avons eue avec le ministre Baird à Lima, nous avons convenu que la tâche est ardue pour le Canada. Nous accorderons de l'importance à chaque mesure que vous prendrez pour atteindre cet objectif. Par exemple, j'ignore si vous avez vu le formulaire à remplir pour obtenir un visa d'entrée au Canada. Il est long de cinq ou six pages, et on demande parfois au demandeur quel genre de personne est son père, sa mère, son frère ou sa soeur. J'ai toujours affirmé que cela va à l'encontre des lois canadiennes sur la protection de la vie privée.

Certains préfèrent renoncer et se tournent plutôt vers les États-Unis ou l'Union européenne. C'est également un problème pour les touristes et les étudiants qui veulent se rendre au Canada pour y développer leurs compétences parce que le système d'éducation est excellent, qu'il coûte moins cher qu'aux États-Unis et qu'il est solide, mais quand ils arrivent au consulat du Canada...

**Le président:** C'est très intéressant, et je sais que M. Easter voudra en entendre davantage.

Monsieur Easter, vous avez la parole.

**L'hon. Wayne Easter:** Merci.

Oui, j'ai beaucoup aimé vos réponses directes à Ron, monsieur l'ambassadeur.

Je vais poursuivre dans la même veine, car je pense que vous étiez ici tout à l'heure quand nous avons abordé le sujet. Nous avons déjà un accord de libre-échange. Quel est le concept de l'Alliance du Pacifique? Dans votre réponse à Ron et avant, vous avez dit qu'en plus de renforcer le commerce, les échanges de marchandises et l'investissement, l'alliance permet la libre circulation des gens. Pouvez-vous préciser votre pensée? Personne — aucun des témoins et certainement pas le gouvernement — ne m'a encore expliqué ce qu'est en fin de compte l'Alliance du Pacifique. Vous avez parlé d'inclusion sociale, mais qu'est-ce que tout cela veut dire? Il est facile de comprendre ce qu'on entend par des échanges commerciaux et de marchandises, mais quel est le résultat final de l'Alliance du Pacifique?

Il ne s'agit sûrement pas d'un regroupement géographique parce que l'Équateur en fait partie, et l'Amérique centrale et le Mexique vous séparent. Bref, quel en est le concept?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Le concept est l'intégration entre les pays qui sont devenus membres de l'alliance, en décidant, par exemple, si nous autoriserons la libre circulation des gens. Même au Pérou, il manque de travailleurs, particulièrement le long du littoral.

À l'heure actuelle, des Chiliens et des Colombiens travaillent dans notre pays, tandis que certains d'entre nous se rendent en Colombie, au Mexique et au Chili parce qu'ils n'ont pas besoin de visa et que les formulaires de demande de permis de travail sont très faciles à remplir.

En ce qui concerne l'équivalence de formation, nous reconnaissons les titres et les études de base ou universitaires, ce qui veut dire qu'un ingénieur péruvien pourra travailler en Colombie, au Chili et au Mexique. C'est très important pour nous. J'aimerais dire, et je m'en excuse, que beaucoup d'ingénieurs péruviens viennent au

Canada pour ensuite se rendre compte que leur titre n'est pas reconnu. Ils deviennent parfois plombiers.

C'est ce qui fait la différence. L'idée est que si je suis ingénieur au Pérou, je le serai aussi au Mexique, au Chili et ainsi de suite. Il n'est pas seulement question de commerce.

● (1700)

**L'hon. Wayne Easter:** Donc, en ce qui concerne les gens et le savoir, l'alliance signifie essentiellement la reconnaissance mutuelle des titres de compétences des ingénieurs, des médecins, des dentistes et autres.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Exactement.

**L'hon. Wayne Easter:** Nous venons de faire un pas en avant par rapport à où nous en étions hier.

L'autre point que j'ai constamment soulevé auprès du gouvernement est que ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre craignent qu'il ne soit davantage intéressé par la signature d'ententes que par leurs résultats, que nous attendons d'ailleurs encore. Il est préoccupant de constater que le Canada accuse de plus en plus souvent un déficit commercial.

Le Pérou exporte six fois plus de marchandises vers le Canada que l'inverse. C'est un important déficit pour nous, et il n'est donc pas étonnant que votre PIB augmente davantage que le nôtre.

Quel est le principal type d'exportations concerné? Quels sont selon vous les débouchés qu'offrirait cette entente au Canada?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** J'aimerais mentionner que depuis la signature de l'accord de libre-échange il y a trois ans, les exportations du Canada vers le Pérou ont connu une hausse de presque 100 millions de dollars. C'est une augmentation de 25 p. 100. Les biens du Pérou ont aussi...

Les minéraux sont la principale exportation du Pérou vers le Canada, et il y en a de 30 à 45 p. 100 qui proviennent de sociétés minières canadiennes qui investissent et font un profit chez nous et payent des taxes ici.

**L'hon. Wayne Easter:** Oh, mais elles ne payent pas beaucoup de taxes ici. Nos collègues d'en face les ont réduites, et elles ont fait un profit de 560 milliards de dollars grâce à eux.

**Le président:** Pouvez-vous vous en tenir aux questions et aux réponses...

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Quoi qu'il en soit, je pense que le Canada peut profiter davantage de l'accord de libre-échange avec mon pays.

Par exemple, en novembre dernier, les plus grandes entreprises canadiennes se sont rendues au Pérou et ont décidé de participer à 15 projets d'infrastructure. Les nouveaux débouchés sont non seulement dans les secteurs minier et pétrolier, mais... À l'heure actuelle, des entreprises spécialisées en infrastructures vont également faire des affaires au Pérou.

Je crois aussi que l'accord de libre-échange est un processus, et qu'on ne peut pas s'attendre à faire un profit du jour au lendemain. Il faut faire preuve d'un peu de patience.

Par exemple, je suis ici depuis trois ans, et chaque année, je vois davantage de produits et de biens péruviens dans les supermarchés. Grâce à l'accord, on peut maintenant manger des mangues, des bananes, des mandarines et des papayes du Pérou, tandis que nous nous sommes équipés de nouveaux Twin Otters.

L'accord de libre-échange est une bonne idée.

**Le président:** Très bien. Vous venez de l'Île-du-Prince-Édouard, et je crois qu'ils aimeraient probablement importer des patates, ou du moins, que ce sera le cas. Tout ira bien.

Monsieur Keddy, vous avez la parole.

• (1705)

**M. Gerald Keddy:** Merci, monsieur le président. Je craignais de ne pas avoir l'occasion de réfuter certains des renseignements erronés dont nous a fait part mon collègue d'en face. Je crois que les patates proviennent du Pérou, et je me serais donc attendu à ce que les Prince-Édouardiens s'entendent plutôt bien avec les Péruviens.

Nous pouvons peut-être aborder la question sous un angle légèrement différent, mais tout d'abord, bienvenue à notre comité, monsieur l'ambassadeur. Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous.

J'ai toujours été quelqu'un d'optimiste. De toute évidence, on ne peut peut-être pas en dire autant des membres de l'opposition. Je ne peux pas m'empêcher de regarder les chiffres, et vous en avez vous-même mentionné beaucoup. Je pense qu'ils sont éloquentes.

Votre économie est celle qui se développe le plus rapidement en Amérique du Sud et en Amérique centrale. C'est une des meilleures de l'hémisphère. Vous avez réduit la pauvreté de presque 50 p. 100, de 53 à 27 p. 100. Il y a certainement quelqu'un en face qui peut vous en féliciter. À défaut de quoi, je le ferai moi-même au nom de mes collègues.

**Le président:** C'est à cela que Wayne voulait en venir.

**M. Gerald Keddy:** Écoutez, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 2006, il n'y avait pas de stratégie pour les Amériques. Nous avons mis en oeuvre une stratégie pour les Amériques, reconnaissant ainsi que la présence du Canada en Amérique centrale et en Amérique du Sud n'était pas ce qu'elle devait être, à notre avis. Nous avons le sentiment que c'était une partie importante du monde. Beaucoup d'entreprises canadiennes font des affaires avec tous les pays du sud. Nous avions un accord de libre-échange depuis longtemps avec le Chili, mais c'était le seul pays d'Amérique du Sud avec lequel nous avions un tel accord et nous avons entrepris de négocier des accords bilatéraux.

Lorsqu'il est question des déséquilibres commerciaux, les députés de l'opposition doivent étudier les chiffres. Nous avons exporté pour 4,2 milliards de dollars de marchandises et de services vers le Pérou, qui a exporté pour 4,4 milliards de dollars de marchandises et de services vers le Canada. C'est une balance commerciale plutôt équilibrée. En cette période de ralentissement économique, notre croissance vient de l'extérieur de la zone continentale des États-Unis; elle ne vient pas de cette zone. Nos échanges commerciaux avec les États-Unis sont en baisse. Donc, merci de faire des affaires avec nous.

Je vais poser une question dans une minute.

Je veux me pencher attentivement sur le dialogue politique, la libre circulation des personnes et la pleine intégration des Amériques, parce que de toute évidence, même l'opposition pourrait souscrire au concept selon lequel nous devrions nous considérer comme des égaux, nous devrions reconnaître les titres de

compétences de chacun et nous devrions faire des affaires de manière différente et à une tout autre échelle par rapport à ce que nous avions l'habitude de faire dans le passé.

Je vais revenir à mon affirmation initiale. Pourquoi ne voudrions-nous pas faire partie de la dixième zone d'échanges commerciaux la plus importante du monde? En fait, j'ai parlé de la huitième, mais la huitième, la neuvième et la dixième sont presque à égalité. Je ne vois absolument pas pourquoi nous ne nous joindrions pas à ce groupe ou ne demanderions pas à en faire partie. Je pense que vous — les quatre pays fondateurs — avez fait un excellent travail pour créer ce groupe et notre travail est maintenant de travailler avec vous dans un esprit positif.

**Le président:** Avez-vous une question?

**M. Gerald Keddy:** Oui. Quel est l'avantage immédiat pour le Pérou et l'avantage immédiat pour le Canada?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Si le Canada se joint...?

**M. Gerald Keddy:** Exactement.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Premièrement, c'est le début d'un processus d'intégration complète à bien des égards, y compris les questions de sécurité. C'est très important parce que l'Alliance du Pacifique comporte un volet de sécurité relatif à toutes les menaces communes: les terroristes, le trafic de stupéfiants, etc. C'est un des enjeux importants. Nous ne devons pas seulement tenir compte du commerce, de l'éducation ou de l'environnement. Nous devons avoir un cadre qui nous permet de discuter plus ouvertement avec le Canada de toutes les questions qui touchent notre hémisphère.

Je dirais que je suis ravi d'entendre que le Canada veut jouer un rôle dans l'hémisphère et veut être plus présent dans les Amériques, surtout en Amérique latine et particulièrement en Amérique du Sud, parce que nous travaillons en ce sens. Je dois dire que durant mes trois ans ici, je vois qu'on a pris la décision politique d'aller dans cette direction. Le Canada a un intérêt réel pour l'Amérique du Sud, ses problèmes et les solutions à ces problèmes. Actuellement, il nous est très facile de travailler avec le Canada. Je dois dire que vous avez une ambassade formidable à Lima; elle est formidable en raison de la coopération, d'EDC, de l'institution démocratique que vous avez mise en place pour renforcer la démocratie en Amérique latine. Nous travaillons avec la CCC. Actuellement, nous travaillons avec tous les organismes du gouvernement canadien.

De plus, le Canada travaille à notre avantage. Nous venons de signer un accord sur la défense, un protocole d'entente, il y a un mois. Cela signifie que la réaction immédiate ne sera pas une responsabilité. Ce sera une décision politique très importante pour nous, parce que le soutien du Canada dans ce genre de processus est une réussite en soi.

• (1710)

**M. Gerald Keddy:** Trop souvent, lorsqu'on parle de questions environnementales, on n'entend que les aspects négatifs. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons élargi le réseau de parcs nationaux et protégé des terres au Canada dans une proportion plus grande que tout autre gouvernement dans l'histoire du pays. Aujourd'hui, le Canada n'a jamais eu autant de terres protégées; la superficie a presque doublé.

Au Pérou, vous avez réussi à protéger 35 p. 100 de la forêt pluviale amazonienne. Je n'avais jamais entendu ce chiffre auparavant. Félicitations. Ce sont de bonnes histoires; à mon avis, voilà le genre de choses pour lesquelles nous avons un respect mutuel et pour lesquelles nous pouvons collaborer. Je parle de l'environnement.

**Le président:** Soyez bref, s'il vous plaît.

**M. Gerald Keddy:** Très actives au Pérou, les sociétés minières canadiennes jouent un rôle dans la gestion de l'environnement. Ce n'est pas un enjeu facile. Les gens regardent un site minier et voient un trou dans le sol. Ils ne regardent pas les avantages et l'éducation qui en découlent. Or, c'est par la remise en état des sites miniers que nous faisons...

**M. Don Davies:** Monsieur le président, cela va beaucoup trop loin. Je suis désolé, je dois m'y opposer à ce moment-ci.

**Le président:** Très bien. Si vous avez une réponse à ce sujet, allez-y.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Pour ce qui est des questions environnementales, nous essayons de faire de notre mieux. C'est difficile parce que le gouvernement reçoit beaucoup de demandes pour qu'il en fasse plus sur le plan de la modernisation et de la mise en valeur. Toutefois, il faut garder à l'esprit que nous sommes un grand pays d'Amérique du Sud qui ne compte que 30 millions d'habitants. Il y a la forêt amazonienne, et nous travaillons en très étroite collaboration avec le Brésil à cet égard. Pendant longtemps, le Brésil n'avait pas de politique claire sur la forêt amazonienne, mais il a maintenant mis en place une politique rigoureuse. Nous faisons beaucoup de travail avec d'autres pays dans le cadre du Traité de coopération amazonienne. Cependant, il ne s'agit pas seulement de la forêt amazonienne. Nous devons aussi protéger nos eaux territoriales. Le Pérou est le premier producteur de poissons au monde; il produit plus que le Japon, plus que tout autre pays dans le monde. Nous avons une politique très stricte en matière de pêche. C'est difficile parce que des flottes d'autres pays tentent parfois d'exercer leurs activités dans nos eaux territoriales. C'est peut-être pourquoi nous avons une marine importante. Nous en avons besoin, car nous avons plus de 2 300 kilomètres de littoral.

**Le président:** Je comprends.

La sonnerie se fera entendre dans une minute ou deux, mais je vais demander au comité d'être indulgent si je me sers de la prérogative du président pour poser une question ou deux sur des aspects qui, à mon avis, ont été quelque peu négligés.

Vendredi dernier, le Japon a demandé officiellement son inclusion dans le Partenariat transpacifique. L'ambassadeur de la Colombie est venu témoigner tout juste avant vous. La Colombie n'est pas membre du PTP, mais le Pérou en fait partie, tout comme le Canada. On a

indiqué qu'il pourrait être difficile d'obtenir un accord dans le cadre du PTP, mais nous travaillons le plus fort possible. Je pense que votre pays et le nôtre — nous tous — veulent que ce soit un succès. Cependant, j'aimerais avoir votre point de vue sur le succès du PTP, sur son orientation et sur les obstacles potentiels que cela pourrait comporter. Ensuite, j'aimerais savoir si vous pensez qu'il y aura moins d'obstacles dans le cadre de l'Alliance du Pacifique et s'il connaîtra du succès si le Canada en devient membre.

•(1715)

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Le Partenariat transpacifique n'est qu'un accord sur le commerce et l'investissement; ce n'est pas un processus d'intégration. Il y aura du mouvement parce que l'APEC ne peut pas avancer. L'APEC a des réunions importantes, mais elle ne fait pas vraiment d'avancées importantes parce qu'elle compte dans ses membres beaucoup de pays qui ont des approches différentes en matière de commerce et d'investissement. Le PTP est formé de pays qui sont ouvertement axés sur l'économie de marché et qui ont décidé d'aller de l'avant. Je pense qu'ils ne s'opposeront pas à votre objectif par rapport à l'Alliance du Pacifique, parce que nous travaillons dans le cadre d'un processus d'intégration plus important que le PTP.

**Le président:** Donc, vous dites que l'alliance a un plan d'action plus complet.

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** Oui; l'Alliance du Pacifique a un plan d'action plus complet, bien entendu.

**Le président:** Je pense que c'est ce que nous devons préciser.

À votre avis, ou pour ce qui est de vos prévisions sur la réussite du PTP et sur le calendrier, iriez-vous jusqu'à dire que...?

**S.E. M. Jose Antonio Raymundo Bellina Acevedo:** C'est très difficile, parce qu'il y a beaucoup de négociations entre les membres, et même avec le Canada actuellement. Je sais peu de choses à ce sujet parce qu'il y a à l'ambassade des experts qui envoient des rapports qui sont très difficiles à lire pour un diplomate de la vieille école. Quoi qu'il en soit, je pense que tous ces processus sont bons; tout ce qui favorise le libre-échange et les investissements est bon pour nos pays respectifs. Le Pérou est un des pays qui appuient fortement la candidature du Canada comme membre à part entière du Partenariat transpacifique. Voilà le genre de relation que nous avons actuellement avec le Canada.

**Le président:** Je vous remercie d'être venu et de nous avoir présenté votre point de vue. Votre Excellence, merci de nous avoir accordé votre temps aujourd'hui. Je remercie le comité de ses excellentes questions.

Cela dit, la séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>